

# LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE

☐ **Mardi 3 juin - Formation à distance**

## **L'action disciplinaire concernant les fonctionnaires**

La faute

Les sanctions

La procédure

Les évolutions apportées par la Loi Déontologie

## **L'agent stagiaire**

La faute

L'insuffisance professionnelle

Le licenciement

Le refus de titulariser

Le recours juridictionnel

## **Les agents non titulaires**

Les sanctions

La procédure

Le refus de renouvellement

## **L'abandon de poste**

Conditions

Procédure

## **La privation des droits civiques**

Conditions

Procédure

## **Exemples et bonnes pratiques**

Les objectifs

Maîtriser l'action disciplinaire dans la FPT  
Mettre en pratique les connaissances acquises

**Bulletin d'inscription à retourner à [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)****LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE**

Cochez la case correspondante

 **Mardi 3 juin 2025 - Formation à distance**

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

**Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)**  
**Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

Cochez la case correspondante

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants  | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants  | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,<br>Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques  | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

## Infos pratiques

Nous contacter :

06.40.40.91.86 – [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)

Horaires : 9h30-17h –

Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans votre convocation